

**Arrêté du 8 février 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au SAR de Limoges**

**NOR : JUSB1104686A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Madame MIRAT Anouk, greffière du deuxième grade, est à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du service administratif régional de la cour d'appel de Limoges, en remplacement de Madame ROULON Sophie.

**Article 2**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Limoges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 8 février 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,  
Par délégation, la chef a chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**